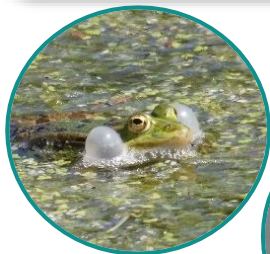


Les aménagements aquatiques



Les aménagements liés au paysage : fossés, ruisseaux et cours d'eau.



Grenouille et Caloptéryx éclatant



Les aménagements liés aux pratiques : les mares.



18/51 exploitations diagnostiquées ont **au moins une mare**.
21/51 ont au moins **un fossé ou un cours d'eau** compris dans leur parcellaire.

- **Végétation des milieux humides**
 - **Point d'eau** pour la faune
 - Lieu de **reproduction**
- Favoriser l'**évacuation des eaux pluviales**



Mise en défens du pâturage pour éviter la pollution des eaux

Les **bassins de récupération** d'eaux ou les **étangs** servant à l'irrigation peuvent eux aussi être aménagés en faveur de la biodiversité.



Aménagement intéressant pour certaines espèces qui ont besoin de très peu d'eau comme les tritons.